

Communiqué de presse

Légion d'Honneur décernée à la PDG d'easyJet : Une récompense qui pose questions

Roissy CDG, le 20 octobre 2016 - C'est avec circonspection que le Bureau SNPL easyJet a accueilli la nouvelle de la récente attribution de la Légion d'Honneur à Mme Carolyn McCall, PDG de la compagnie, en reconnaissance « des efforts de l'intéressée et de son équipe qui ont bénéficiés à la France sur les plans économiques et industriels ».

Cette décoration remise dans la plus grande discrétion par l'Ambassadeur de France au Royaume-Uni n'est pas sans rappeler celle du PDG de Qatar Airways, il y a un peu plus d'un an.

Certes, l'attribution de cette haute distinction ne peut que contribuer au renforcement des liens entre easyJet et ses salariés basés en France et il serait injuste de ne pas féliciter Mme McCall à cette occasion. Toutefois, sachant qu'easyJet dit « opérer une des plus grandes flottes d'avions Airbus au monde », faut-il voir dans ce geste un acte récompensant l'achat de 135 A320 en 2014 ?

De même, si l'on ne peut nier l'impact positif de l'expansion d'easyJet en France (baisse des prix pour les voyageurs, augmentation de l'offre au départ des aéroports français, création d'emplois durables, etc.), ce tableau idyllique apparaît en décalage avec la réalité de la vie dans l'entreprise telle qu'elle est vécue par ses salariés.

Pour le Bureau SNPL easyJet, cette récompense est loin de faire oublier les difficultés du dialogue social en interne. La pénibilité des plannings, l'utilisation des limites les plus hautes permises par la réglementation en matière de temps de travail, la non prise en compte des alertes à l'épuisement ont progressivement soumis les pilotes à des rythmes de travail difficilement soutenables, à une pression et un stress de plus en plus forts.

Cette dégradation des conditions de travail est ressentie partout en Europe au point d'avoir motivé plusieurs mouvements de grève au cours des derniers mois dans les différentes bases européennes de la compagnie. Si on y ajoute l'utilisation abusive de travailleurs détachés, le sous-dimensionnement du service des Ressources Humaines et les prévisions de bénéfices en forte baisse, le malaise des salariés contraste avec l'image enjouée affichée lors de la cérémonie de remise de la distinction à Mme McCall.

Au-delà des questions légitimes sur les motivations réelles du Gouvernement français cachées derrière cette décoration, le Bureau SNPL easyJet rappelle à ce dernier les nombreuses questions sociales qui restent en suspens au sein de la compagnie et qui n'ont toujours pas fait l'objet d'un traitement adapté par la récipiendaire de cette Légion d'Honneur.

Pour plus d'informations, nous vous invitons à contacter :

Arnaud Wiplier, Président du Bureau SNPL easyJet - 06 84 13 52 53

Nicolas Frick, Vice-président du Bureau SNPL easyJet - 06 13 80 09 27